



ORGANISATION INTERNATIONALE DE DROITS DE L'HOMME
COMBATTRE LA FAIM AVEC LES DROITS HUMAINS

FIAN-Belgium asbl.
Rue Van Elewycckstraat 35
1050 Brussel/Bruxelles
Tel/Fax + 32 2 640 84 17
www.fian.be - fian@fian.be

Synthèse de cas : L'évolution du cas Bajo Aguán au Honduras

Tout commence en 1992 quand la Loi de modernisation agricole est promulguée au Honduras pour développer et moderniser le secteur rural en le soumettant aux règles du marché. On assiste alors à un phénomène d'accaparement de terres par l'agro-industrie et à une concentration de la propriété foncière. Aujourd'hui, 1,6% des propriétaires détiennent 40% des terres cultivées. La terre n'est plus pour ceux qui la travaillent, comme le prévoyait la loi de réforme agraire de 1962, mais pour ceux qui peuvent l'acheter.

Cela engendre un très grave conflit dans la vallée de l'Aguán car la loi de modernisation agricole permet la vente de terres qui avaient été attribuées à des paysans dans le cadre de la réforme agraire. Les paysans du Bajo Aguán (soit 3500 familles paysannes) s'organisent, notamment au sein du MUCA (Movimiento Unificado Campesino de Aguán- Mouvement paysan unifié de l'Aguán). Ce mouvement fondé en 2001 est composé de 28 groupes de paysans qui n'ont pas bénéficié de la réforme agraire. Le MUCA demande l'annulation des ventes de terres à de grands entrepreneurs agricoles et fait pression pour la mise en œuvre de la réforme agraire, revendiquant ainsi le droit à l'alimentation des familles paysannes à travers l'accès à la terre. Leurs revendications sont suivies de menaces de mort de la part des grands propriétaires terriens et éleveurs de bétail de la région et de nombreux assassinats de leaders paysans ont lieu.

Depuis le coup d'État de juin 2009, qui a destitué le président Zelaya avec qui avait été conclu un accord, la situation s'est aggravée. L'accord a été violé et depuis septembre 2009, 45 personnes liées aux organisations paysannes de la région ont été assassinées. Jusqu'à maintenant, l'enquête sur ces crimes n'avance guère.

Un accord signé le 13 avril 2010 prévoit le transfert de 11 000 hectares aux familles paysannes. Pour l'instant, il n'y a eu qu'un transfert partiel. Le conflit continue donc et est même renforcé par la politique de l'État qui criminalise la lutte paysanne en arrêtant, sans mandat ou avec des mandats d'arrêt illicites, des membres des organisations paysannes. Jusqu'en juillet 2011, au moins 162 paysans membres d'organisations dans la zone du Bajo Aguán ont été accusés. De plus, les expulsions arbitraires continuent : 12 expulsions forcées ont eu lieu entre janvier 2010 et mars 2011.

Le gouvernement a converti la vallée de l'Aguán en une zone de guerre avec militarisation, destruction des cultures et maisons, enlèvements, tortures et assassinats notamment par



des gardes privés. En août 2011, l'État a autorisé une troisième opération militaire avec le déploiement de 1000 policiers et militaires, ce qui entraîna encore plus de violence à l'encontre des communautés paysannes. Dans les six semaines qui suivirent, quatre paysans et une paysanne furent assassinés : deux d'entre eux étaient les principaux dirigeants des mouvements paysans du Bajo Aguán.

Face à cette situation, FIAN s'est mobilisé dès l'an 2000 en suivant de près les conflits dans la zone, notamment celui concernant le transfert des terres de l'ancien centre régional d'entraînement militaire. Conformément aux accords politiques conclus, une grande partie des 5700 hectares a été transférée mais pas les autres terres en litige. Le travail de suivi inclut des missions de recherche conjointement avec d'autres réseaux internationaux, des ateliers de renforcement des capacités, des campagnes de lettres. Ainsi, à la fin 2008 et en octobre 2011, FIAN a lancé des actions urgentes pour demander au gouvernement hondurien d'enquêter sur les assassinats et de fournir aux familles des compensations suite à leur perte de leurs moyens de subsistance, afin de donner effet à l'obligation de l'Etat de respecter, promouvoir et garantir les droits humains. Enfin, FIAN a aussi pour mission de rédiger des rapports sur la situation à l'attention notamment de l'UE, de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme et des organes des droits de l'Homme de l'ONU.

En 2011, six ONG, dont FIAN, ont effectué une enquête sur les violations des droits humains au Bajo Aguán. Le rapport, présenté à la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme et à la Sous-Commission des droits de l'Homme du Parlement européen, souligne la violence extrême et l'impunité à laquelle sont confrontés les mouvements paysans. Ceux-ci sont victimes d'abus et de violations de leurs droits à la vie, à l'intégrité physique, à l'alimentation, à la santé, au logement et à l'éducation, sans que ces actes ne fassent l'objet d'enquêtes ou de sanctions de la part des autorités publiques. Le rapport indique que les expulsions forcées des communautés ont été ordonnées et exécutées en violation des normes internationales relatives aux droits humains. Compte tenu des preuves concernant l'implication des services de sécurité privés employés par les sociétés de l'entrepreneur Miguel Facussé dans les violations des droits humains, en particulier dans plusieurs assassinats de paysans dans le Bajo Aguán, FIAN avait demandé à la Banque publique allemande pour le développement DEG (Deutsche Entwicklungsgesellschaft) de réviser sa relation contractuelle avec ces entreprises, spécialement avec la société Dinant, et de suspendre sa coopération financière avec elles. En 2010, le propriétaire de la société Dinant, Miguel Facussé, avait indiqué dans une interview publiée dans la presse que le soutien de la DEG était à hauteur de 20 millions de dollars américains. Le 11 avril 2011, la DEG a adressé au secrétariat international de FIAN un communiqué où elle précise qu'après avoir analysé en profondeur la situation du conflit agraire dans le Bajo Aguán, Honduras, la Banque avait pris la décision de ne plus poursuivre sa relation contractuelle avec la société Dinant au Honduras. La DEG déclarait que, par conséquent, elle ne verserait pas le prêt promis antérieurement à cette société.

Concernant l'actualité récente, le 20 janvier 2012, Matias Valle Cardenas, chef du mouvement paysan unifié de l'Aguán a été assassiné malgré l'accord du 4 octobre 2011



passé entre le MUCA et Miguel Facussé. Il ne restait plus qu'à élaborer une proposition de règlement financier des terres aux entrepreneurs impliqués dans ce conflit. En janvier les paysans se sont opposés à la proposition de la Banque et du Secrétaire des Finances car ils considèrent que le taux d'intérêt demandé pour l'emprunt destiné au paiement des terres était trop élevé : leur dette de 636 219 900 lempiras pour l'achat des terres se serait transformée en une dette de 1 235 359 288 lempiras. Une somme qu'ils jugent impossible à rembourser par de petites entreprises paysannes.

Face aux violences, la société civile continue à se mobiliser. Ainsi, début mars, FIAN International et 94 organisations de la société civile de 31 pays ont demandé au gouvernement hondurien de réexaminer le projet de Mécanisme de Développement Propre¹ dans la vallée de Bajo Aguán, en raison de la violence contre les communautés paysannes. En effet, les assassinats, menaces, harcèlements restent impunis.

Par ailleurs, le 9 mars 2012, 94 membres de la Chambre des représentants des États-Unis ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation des droits humains dans le Bajo Aguán. Ils ont demandé au Ministère des affaires étrangères américain (State department) « de suspendre l'aide américaine à la police et aux militaires du Honduras étant donné les allégations crédibles de nombreuses violations sérieuses de droits de l'Homme attribuées aux forces de sécurité ». Ils ont également demandé au Département d'État de poursuivre ses efforts de pression sur le gouvernement hondurien afin que ce dernier protège les droits humains fondamentaux de ses citoyens, qu'il ordonne des enquêtes et poursuive en justice les auteurs des crimes commis dans la région du Bajo Aguán et dans tout le pays, et qu'il demande aux sociétés de sécurité privées qui ont agi dans l'impunité de rendre des comptes. En outre, le gouvernement hondurien devrait se conformer aux accords déjà signés avec les organisations paysannes pour résoudre les conflits fonciers dans le Bajo Aguán et trouver des solutions précises au manque d'accès à la terre et aux moyens de subsistance qui est à l'origine de ce conflit.

Début avril 2012 est sorti le rapport annuel 2011 de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme. On y évoque le cas Bajo Aguán et l'impunité concernant notamment la violente répression militaire de 2011, la criminalisation contre les paysans, et l'absence de protection de ces derniers ainsi que de possibilités de recours.

Deux articles publiés le 17 avril 2012 dans les journaux honduriens La Prensa et El Tiempo ne laissent pas sans inquiétude. L'ancien chef des forces armées du Honduras demande de décréter l'état d'exception dans le Bajo Aguán et la société Dinant annonce qu'elle procédera à des expulsions de paysans si le règlement des terres par le MUCA, avec la médiation du gouvernement, n'est pas effectué d'ici le mois de juin.

Espérons que la mobilisation internationale puisse aider à la résolution de ce conflit dans un

¹ Le Mécanisme de Développement Propre est un mécanisme élaboré dans le cadre du Protocole de Kyoto destiné à aider les pays à atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, notamment les pays en voie de développement.



pays où 75% de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté!